

Conseil d'Administration
Du 3 Décembre 2018

Présents : Cairo, Audibert, Gauch, Julien, Rey, Lafont, Zigliara, Renard, Sauvan, Boiron, Le Carreres.

Absent : Fédérici

Lecture de la réunion du 29/11/18 avec le Groupement relative au nouveau contrat dont les principaux articles sont :

Le renouvellement de notre contrat se fera sur la base de notre contrat existant, toutefois sa rédaction sera confiée à deux avocats dont un extérieur à la Métropole et l'autre spécialisé en droit maritime. (possible modification)

L'augmentation de la redevance sera indexée sur l'évolution du coût salarial de la gestion des ports (soit 2% en 2018)

La taxe foncière du plan d'eau sera intégrée à notre redevance à hauteur de 8€ le m² de surface occupée par nos bateaux, y compris l'amarrage (Coef 1,2)

Le Règlement de Police du Port sera mis à jour en 2019. Il y sera prévu une fourrière pour les bateaux ventouse- épaves- dossier PLD refusés ; la place ainsi libérée sera destinée aux agrandissements ou à la liste d'attente.

Les travaux de création des estacades sont reportés en 2020.

Demande d'agrandissement :

M, ROSSI renouvelle sa demande d'agrandissement 6,64x2,15 à 5,76 x2,36

M, GAUTIER renouvelle sa demande d'agrandissement 9,40x3,20 à 9,72x3,26

Le club n'accorde plus d'agrandissement depuis 01/02/2012. Nous avons donc déjà refusé une dizaine d'agrandissements. Cela nous engage.

Toutefois, devant les reports réitérés des travaux nous constatons un certain mécontentement chez les sociétaires . Nous décidons de convoquer une ou plusieurs réunions à huis-clos (bureau complet y compris son président) afin d'étudier la faisabilité d'une modification de cette règle et la soumettre éventuellement à l' appréciation des sociétaires au cours de l'assemblée générale du 3 Mars 2019.

Vente de bateau :

M.MOURA François vend son bateau Longu's, Poste C55, 6,8x2,58 à M. BASSUEL Emmanuel. M. BASSUEL est inscrit sur la liste d'attente du club. La transaction est acceptée à l'unanimité des présents.

M MANDALOS vend son bateau Tabastha, poste B21, 7,5x2,76 à M . BAUDE Richard. M BAUDE Richard est sociétaire des Canotiers Marseillais ; il ne passera pas en PLD. La transaction est acceptée à l'unanimité des présents.

Permutation : M. MARONI Roger bateau KATYN 1, poste B10 de 6,62x 2,35 demande une permutation avec le bateau Tabastha, poste B21 de 7,5x2,76. Demande refusée pour la raison qu'un bateau de longueur de 7,5 proche de la grue gênerait les manœuvres. M. MARONI en a convenu, surtout qu'il y a, en vente sur sa panne et sur son côté (pair), un bateau avec lequel la permutation sera possible prochainement, sans changement du total des largeurs.

AG du 3 Mars 2019 : Le trésorier Gérard GAUCH est chargé de prendre contact avec les vérificateurs de l'exercice : Messieurs Bec, Daher, Rico. Il nous présentera en janvier les résultats provisoires de l'exercice 2018.

Festivités : Pour Noël, M. ZIGLIARA est chargé d'acheter un panneau avec BONNE ANNEE

et de commander le champagne pour le gâteau des Rois. Les décorations de Noël seront installées le Samedi 8 décembre . Un petit déjeuner sera offert aux bénévoles.

Mare nostrum : Au repas annuel de la Fédération ,15 sociétaires nous ont représentés. La manifestation a été très réussie.

Travaux : M. Lafont a commandé les pieds des échelles, il va contacter la Société MITRAS pour la vérification de le Grue .

M. Sauvan a commandé le moteur de la machine à glaçons , il doit arriver incessamment, la modification de l'écoulement de la fontaine est en cours

Prochain conseil : le 7 Janvier 2019